



HAL
open science

**Le carrefour ouest-saharien au cœur de l'espace web :
sources et transmission des savoirs dans la Bibliothèque
Digitale Multilingue des Sources Inédites de l'Ouest
Saharien (BIBLIMOS)**

Francesco Correale

► **To cite this version:**

Francesco Correale. Le carrefour ouest-saharien au cœur de l'espace web : sources et transmission des savoirs dans la Bibliothèque Digitale Multilingue des Sources Inédites de l'Ouest Saharien (BIBLIMOS). Sidi Mohammed Trache et Jennifer Yanco. Carrefours Sahariens. Vues des rives du Sahara, CRASC, pp.315-332, 2016, 978-9931-598-05-3. hal-01087606

HAL Id: hal-01087606

<https://hal.science/hal-01087606>

Submitted on 8 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le carrefour ouest-saharien au cœur de l'espace web : sources et transmission des savoirs dans la Bibliothèque Digitale Multilingue des Sources Inédites de l'Ouest Saharien (BIBLIMOS)

Francesco CORREALE ⁽¹⁾

L'enjeu de l'accès aux sources

En 1940, Walter Benjamin, écrivait : « Ceux qui règnent à un moment donné sont les héritiers de tous les vainqueurs du passé. L'identification au vainqueur bénéficie donc toujours aux maîtres du moment. Pour l'historien matérialiste, c'est assez dire. Tous ceux qui à ce jour ont obtenu la victoire, participent à ce cortège triomphal où les maîtres d'aujourd'hui marchent sur les corps de ceux qui aujourd'hui gisent à terre. Le butin, selon l'usage de toujours, est porté dans le cortège. C'est ce qu'on appelle les biens culturels. Ceux-ci trouveront dans l'historien matérialiste un spectateur réservé. Car tout ce qu'il aperçoit en fait de biens culturels révèle une origine à laquelle il ne peut songer sans effroi. De tels biens doivent leur existence non seulement à l'effort des grands génies qui les ont créés, mais aussi au servage anonyme de leurs contemporains. Car il n'est pas de témoignage de culture qui ne soit en même temps un témoignage de barbarie. Cette barbarie inhérente aux biens culturels affecte également le processus par lequel ils ont été transmis de main en main. C'est pourquoi l'historien matérialiste s'écarte autant que possible de ce mouvement de transmission. Il se donne pour tâche de broser l'histoire à rebrousse-poil »¹.

Benjamin proposait ainsi une réflexion sur la transmission du savoir qu'il développait dans son texte, bref mais frappant, *Sur le concept d'histoire*, en l'associant à un questionnement sur l'écriture et la construction de l'histoire. Cette construction, affirmait-il, se focalise toujours sur les « vainqueurs de l'histoire », ne prêtant pas

⁽¹⁾ CNRS, UMR 7324 CITERES, Tours, France.

¹ Walter, B. « *Sur le concept d'histoire*, VII », www.moggolospolemisti.svalkaniosagrotisoklonos.wordpress.com/2010/01/27/walter-benjamin-sur-le-concept-d%E2%80%99histoire/, (consulté le 13/11/2014).

d'attention aux « peuples opprimés ». Le philosophe allemand rejoignait et, dans un certain sens, complétait les propos d'Antonio Gramsci qui, quelques années auparavant, avait mis l'accent sur la relation entre le développement d'une culture hégémonique et l'impossibilité d'agir pour les classes dominées – qu'il définissait « subalternes » – sans se libérer du complexe d'infériorité qu'elles avaient incorporé en raison de l'emprise des classes bourgeoises sur les représentations culturelles de la masse des travailleurs. Cette hégémonie culturelle, disait-il, amenait les « dominés » à partager la représentation du monde des dominants et à l'assumer comme « allant de soi »².

Concernant les constructions de l'histoire du Sahara et, plus généralement, du continent africain, ces préoccupations pourraient être considérées assumées grâce aux jalons posés d'abord par Frantz Fanon, puis les *Postcolonial studies* et les *Subaltern studies*, et dans les dernières années par l'ouvrage d'Achille Mbembe. Tout cela, malgré les quelques tentatives politiques maladroites, partout en Europe, de recentrer le récit historique sur les présumés vertus des dominants et leur bonne foi dans l'action « civilisatrice », négligeant les massacres qui avaient eu lieu pendant la période coloniale et mettant l'accent sur l'incapacité historique des « dominés » à se gouverner eux-mêmes. Il suffit de penser ainsi à la première version de l'art. 4 de la loi française n° 2005-158 du 23/02/2005, reconnaissant le rôle positif de la colonisation³, ou au discours de Nicolas Sarkozy à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar en 2007⁴; ou de jeter un coup d'œil en Italie où, dans le village d'Affile, pas loin de Rome, a eu lieu en 2012 l'inauguration⁵ du mausolée consacré au vice-Roi

² Gramsci, A. (1983), *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard, disponibles en ligne (en italien), in www.gramscisource.org/ (26/04/2013).

³ L'article a été modifié par Décret n° 2006-150 du 15/02/2006 à la suite de pressions provenant du monde académique et intellectuel français. Son texte définitif est : « Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée ».

⁴ « Le discours de Dakar de Nicolas Sarkozy », *Le Monde*, 9/11/2007, en ligne : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html (consulté le 29/02/2016).

⁵ Inauguration vivement contestée par les intellectuels italiens et les communautés érythréennes et éthiopiennes en Italie. A la suite des protestations qui se sont prolongées pendant plusieurs mois, les financements pour l'entretien du mausolée ont

d'Ethiopie Rodolfo Graziani, fasciste et criminel de guerre pendant la « pacification » de la Libye coloniale, la guerre contre l'Abyssinie en 1935-1936, et les actions de répression dans le cadre de la République Sociale Italienne (RSI) entre 1943 et 1945⁶.

Cependant, si jadis l'objet du questionnement portait sur la construction de l'histoire, aujourd'hui le débat semble se focaliser plutôt sur l'ouverture des archives et l'accessibilité aux sources. La question, soulevée d'une manière générale par le groupe des *Annales* au cours des années 1930, n'est pas nouvelle non plus relativement à l'histoire du continent africain puisque, dès les indépendances, les nouveaux Etats avaient vigoureusement protesté contre le « rapatriement » des archives coloniales. Ce « rapatriement » avait été considéré, à raison, comme l'acte final du pillage culturel perpétré par les « puissances » européennes au mépris des populations qui cherchaient à redéfinir les termes de leur histoire.

Dans un article publié sur le Portail International Archivistique Francophone (PIAF), le Directeur Adjoint des Archives du Sénégal, Atoumane Mbaye, résume ainsi le problème :

« En Afrique, force est de constater qu'une part non négligeable du patrimoine historique et culturel (...) se trouve dans des pays occidentaux (...). Si dans le cas de l'Algérie⁷, les archives ont été emportées par la France au moment de l'indépendance, elles l'ont aussi été (...) par la même puissance coloniale pour les archives de l'ex fédération d'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.) (...). Le fonds de l'ex fédération d'Afrique Occidentale Française (A.O.F. 1895-1959), (...) a quant à lui été laissé sur place à Dakar (...). Il est sous la garde de la Direction des Archives du Sénégal. C'est ainsi que, de façon tacite, une convention a été établie dès le début des années 1960 entre la Direction des Archives de France et la Direction des Archives du Sénégal, gestionnaire du fonds d'archives, pour le microfilmage au profit de la France du fonds d'archives de l'ex-A.O.F. en échange d'une assistance en matière

enfin été suspendus en avril 2013 par le président du Conseil Régional du Latium fraîchement élu en février de la même année.

⁶ La RSI était un régime fantoche consubstantiel au Troisième Reich nazi, fondé par Mussolini au lendemain de l'armistice entre l'Italie et les alliés du 8 septembre 1943.

⁷ Après 1962, le Gouvernement Algérien avait demandé à la France, le rapatriement des archives qui concernaient le territoire de la République algérienne, mais quelques lots seulement furent rendus en 1967 (450 registres), en 1975 (153 registres), en 1981 (183 registres).

d'équipement et de renforcement des capacités techniques du personnel (stages). Plusieurs bobines ont été réalisées mais il faut reconnaître qu'à ce jour le travail n'est pas encore achevé (...). Dans le sens inverse, il faut également signaler que la sous-série C6 conservée aux Archives de France et qui concerne la période des comptoirs commerciaux français (avant 1816) est disponible aux Archives du Sénégal sous forme de microfilm. Tout cela a fait qu'à un certain moment, les autres ex-colonies membres de l'A.O.F ont exigé le "rapatriement" de leurs archives restées à Dakar mais très vite cette démarche a été abandonnée car le terme « rapatriement » renvoie à la notion de patrie et au moment où naissaient ces archives la patrie c'était le territoire de l'AOF (...). Les pays demandeurs devaient-ils adresser leurs requêtes (ou exigences) à la France ancienne puissance colonisatrice ou au Sénégal pays détenteur du fonds ? Qu'y avait-il lieu de faire en l'absence d'instruments juridiques internationaux ? Devant cette impasse, certains pays ont choisi depuis quelques années maintenant une approche plus diplomatique sachant qu'en aucun cas le fonds de l'AOF, inscrit depuis 1997 par l'UNESCO dans le registre "Mémoire du monde", ne doit être démembré sous peine de remettre en cause le sacro-saint principe archivistique du respect de l'intégrité des fonds mais également pour éviter la dispersion d'une mémoire collective dont chaque élément constitue un maillon, un neurone. C'est ainsi qu'entre 2003 et 2005 le Niger qui était également une colonie membre de l'A.O.F a entrepris de procéder à ses frais au microfilmage de la partie qui l'intéresse dans le fonds. (...). Avant le Niger, le Burkina Faso (...) avait photocopié une bonne partie des documents l'intéressant dans le fonds. La Guinée quant à elle a vu cette entreprise compromise par la péremption des produits qu'elle avait acquis pour le microfilmage des sources de son histoire à partir du fonds de l'AOF. Plus récemment, c'est le Bénin (...) qui a dépêché une mission auprès des autorités sénégalaises pour arrêter les modalités de reproduction de "sa part" dans le patrimoine commun qu'est le fonds d'archives de l'AOF. (...). Aujourd'hui, tout pays anciennement membre de l'A.O.F peut, s'il le désire, adopter la même démarche que le Niger, le Burkina Faso, la Guinée ou le Bénin pour avoir copie des archives l'intéressant dans le fonds de l'AOF qui reste un patrimoine commun à la France et à ses anciennes colonies en Afrique de l'Ouest mais aussi à l'humanité entière »⁸.

⁸ M'baye, A., « Les archives déplacées », *Portail International Archivistique Francophone*.

Atoumane M'Baye souligne donc que la question ne concerne pas seulement les rapports entre pays européens et pays africains mais aussi les relations entre plusieurs pays africains ayant fait partie du même « ensemble colonial ». Elle ne concerne non plus seulement les pays ayant souffert le joug colonial français, car le même souhait de récupérer les archives de son histoire « européenne » est, depuis quelques années, exprimé par le Burundi aux gouvernements belges et allemands, notamment pour les archives des missions.

A l'heure actuelle, en pleine « révolution numérique », la sauvegarde des sources, l'accès et le partage des savoirs peuvent être assurés par le développement des instruments informatiques, par les procédures de numérisation et par la diffusion des documents à travers le web. L'instrument informatique est de plus en plus alléchant parce qu'on lui prête une sorte de « neutralité », de transparence. Toutefois, dans la plupart des bibliothèques numériques portant sur des fonds documentaires, hébergées et réalisées tant en Europe qu'en Amérique ou en Afrique, le descriptif des actions accomplies en amont de la diffusion des documents fait défaut ou est assez lacunaire. Cela est aussi valable pour la Bibliothèque Numérique Mondiale (<http://www.wdl.org/fr/>) de l'UNESCO, qui affiche une vocation universaliste mais qui, dans son site, ne fournit aucune explication sur les raisons qui ont motivé la sélection des documents numérisés. Dans ce cas, la « neutralité présumée » devient plutôt « opacité » et même en sauvegardant le principe de la bonne foi, personne ne peut certifier que les savoirs mis à disposition dans ces sites ne reflètent pas, encore une fois, des sélections opérées par des « cultures hégémoniques » au mépris des « subalternes » du moment. Car, dit dans d'autres mots, au travers des campagnes de numérisation par le biais desquelles s'opère une sélection de sources historiques, n'est-on pas en train de réécrire l'histoire pour des utilisateurs qui n'auront pas connaissance de toutes les étapes ayant amené à un résultat donné ? Qu'advient-il du matériel non exploité ou mis de côté ? Ne risque-t-on pas de mettre en place une véritable stratégie de l'oubli de tous les savoirs qui ne suscitent pas l'intérêt des mandataires des campagnes de numérisation ?

(PIAF), s.d., www.piaf-archives.org/content/les-archives-deplacees-par-atoumane-mbaye-correspondant-du-piaf-au-senegal (13/11/2014).

Plus en général, les sites web consultés tant pour les sources de l'histoire de l'Ouest Saharien que pour celle d'autres régions du monde, offrent un produit brut – le manuscrit sur le web – avec l'idée que ce sera à chaque utilisateur de l'exploiter au mieux et d'en faire un usage reflétant sa capacité de lecture et d'interprétation, comme s'il était physiquement dans la salle de consultation de l'institution conservant les archives qu'il est en train de visualiser sur son propre ordinateur. Il s'agit là d'un accès à la source sans médiation appréciable, mais peut-on dire que cette médiation est véritablement absente ? Ce n'est pas la seule question sans réponse puisque, d'un point de vue plus strictement scientifique, aucune référence n'est faite aux questions épistémologiques essentielles que tout chercheur en Sciences Humaines et Sociales (SHS) pourrait se poser lors des opérations qui amènent au traitement informatique des documents. Car, quel est le rôle (ou plutôt le statut) de la méta-source produite (le manuscrit traité et mis en ligne), appelée à être intermédiaire d'un savoir dématérialisé et décomposé dans la bibliothèque numérique ? Quel est son statut sur le plan du contenu mis en valeur du fait de son traitement ? Peut-on affirmer que les problèmes de contrôle des informations et de sauvegarde et valorisation des cultures ont finalement trouvé dans le « monde virtuel » le milieu à l'abri de toute manipulation et le milieu idéal pour leur libre diffusion – notamment auprès des jeunes générations ?

J'essaierai de donner quelque réponse et de soulever d'autres questions en présentant un programme de bibliothèque thématique numérique relative aux sources africaines et européennes de l'Ouest-Saharien dont je suis l'un des co-auteurs : le programme BIBLIMOS.

Le programme BIBLIMOS : défis et recherche

BIBLIMOS (*Bibliothèque Digitale Multilingue pour les Sources Inédites de l'Ouest-Saharien*) est un programme de recherche visant la construction d'une bibliothèque numérique thématique centrée sur les sources documentaires pour l'histoire de l'Ouest-Saharien (Mauritanie, Sahara Occidental, Nord-Ouest du Mali, Sud-Ouest de l'Algérie, Maroc méridionale, vallée du Sénégal). Conçu en 2011 au sein du Laboratoire CITERES⁹ de Tours par Sophie

⁹ Cfr. www.citeres.univ-tours.fr/spip.php?article1195.

Caratini, anthropologue, Directrice de recherche CNRS, et moi-même, historien, le programme a été élaboré à l'aide de contributions individuelles d'ingénieurs et d'informaticiens de la *Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (MSH Val de Loire)*¹⁰ et de chercheurs du département d'informatique de l'Université François Rabelais de Tours. Des collaborations étroites ont été établies avec l'*Institut Mauritanien de la Recherche Scientifique (IMRS)* et le *Centre de Recherches Sahariennes* de Nouakchott ainsi qu'avec les Universités de Nouakchott. D'autres relations importantes ont été nouées avec différents dépôts d'archives européennes et africaines et avec d'autres institutions académiques notamment en Espagne, en Italie et au Sénégal.

BIBLIMOS propose la constitution de corpus thématiques à partir de la numérisation de multiples sources documentaires africaines et européennes. Les enjeux de ce programme de recherche sont à la fois scientifiques en SHS (le croisement des sources et le multilinguisme), pédagogiques (le programme vise à susciter des vocations entre les jeunes générations de chercheurs pour qu'ils développent des projets de recherche sur la région ouest-saharienne apprenant à confronter des sources d'origines différentes), patrimoniaux (la sauvegarde de sources en danger de disparition et la mise en valeur de leur contenu), technologiques.

En effet, offrir aux utilisateurs, chercheurs ou non, la possibilité de parcourir des sources documentaires indexées dans une pluralité de langues, organisées en corpus thématiques qu'ils peuvent aussi décomposer et reconstituer pour leur usage personnel, veut dire concevoir un moteur de recherche capable de prendre en compte une multiplicité de facteurs. Cette conception comporte en soi un défi technologique autant que scientifique, car les solutions techniques susceptibles de répondre à de tels besoins doivent être adaptées à la fois à l'état physique des différents fonds de manuscrits et documents d'archive, aux différentes orientations attendues de la recherche scientifique qu'ils pourraient générer à la fois dans les pays européens

¹⁰ A l'heure actuelle (février 2016), un site pilote BIBLIMOS (www.biblimos.univ-tours.fr/), est en train de réalisation par les informaticiens de la MSH Val de Loire grâce à une subvention de la même MSH. La subvention a également permis d'effectuer le recensement de certains fonds documentaires privés en Mauritanie, sous la direction de Amadou Oumar Dia, membre de l'équipe BIBLIMOS.

et dans les pays africains impliqués et à la complexité du multilinguisme qui les caractérise.

Technique et politique dans BIBLIMOS et dans les *Digital Humanities* : un raccourci vers la maîtrise des savoirs ?

Comme on peut l'observer, le programme de recherche BIBLIMOS ne vise pas la création d'un site web avec une prétention d'objectivité ; il n'aura pas une vocation à l'exhaustivité car son ambition n'est pas d'offrir un accès à toutes les sources de l'histoire de l'Ouest-Saharien mais plutôt de proposer des grilles de lecture des manuscrits et des documents d'archives dont le résultat sera l'élaboration des corpus thématiques. On peut même dire qu'au contraire de beaucoup de bibliothèques numériques, BIBLIMOS fait d'une certaine « subjectivité scientifique » sa force, car le traitement des données présentées sur le site aura des responsables tant au niveau de la réflexion en SHS que pour la conception du moteur de recherche. Les thèmes seront bien identifiés ainsi que les références des sources originaires des archives utilisées pour l'élaboration du corpus, de manière que le chercheur puisse approfondir ses recherches pour son propre compte, et éventuellement donner sa propre contribution à la lecture/traitement des documents. Quoi de neuf en tout cela ?

D'abord, l'ambition d'une implication massive des communautés scientifiques africaines et européennes qui se caractérisent par une transversalité disciplinaire nette ; puis, la volonté de se libérer du postulat que la reconstruction de l'histoire puisse faire abstraction d'une lecture croisée tant pour le regard des chercheurs africains sur les sources européennes que pour le regard des chercheurs européens sur les sources africaines.

En second lieu, l'interaction entre les Sciences Humaines et Sociales et les Sciences Informatiques où ces dernières sont appelées à contribuer en terme de pensée scientifique et ne sont pas seulement au service des chercheurs en SHS.

Si ces deux éléments sont les points forts du programme de recherche BIBLIMOS, ils n'en demeurent pas exemptes de critiques et de certaines perplexités.

En effet, dans l'élaboration des différentes étapes de BIBLIMOS, le rôle parfois prépondérant des Sciences Informatiques, a demandé pour les membres SHS de l'équipe l'immersion dans un

univers jusque-là assez méconnu, je dirai presque un travail anthropologique pour la compréhension du langage technique, afin d'essayer de saisir et d'assumer la *forma mentis* des collègues qui cogitent suivant des schémas binaires, où la complexité s'exprime à travers d'algorithmes. Parfois, cela a aidé à reformuler le questionnement initial ; en d'autres occasions, les réponses à d'autres questions comme l'interconnexion linguistique ou les procédures de traitement des textes en tant qu'images ont débouché sur des problématiques nouvelles.

Si d'un côté cette relation à la fois dynamique et complexe ne manque pas d'*appeal* pour le chercheur en SHS, elle pose tout de même des problèmes à un niveau supérieur, qui dépasse la recherche des solutions et la confrontation quotidienne entre collègues de disciplines différentes. Finalement, à un moment donné, la question de qui détient vraiment le savoir-faire des opérations de numérisation et de traitement informatique des documents, et donc de la gestion d'un projet rentrant dans le domaine des *Digital Humanities* se pose. Evidemment, je ne défends pas ici l'exclusivité disciplinaire des historiens ou des anthropologues, mais je vise plutôt le lien de dépendance que même le chercheur en SHS le plus expérimenté en Sciences de l'Informatique garde vis-à-vis des nouvelles technologies. Car le pouvoir – puisque c'est de cela qu'il s'agit – de gestion des systèmes opératifs et du réseau web fini pour échapper au chercheur en SHS qui difficilement aura un accès complet à une connaissance dont il n'apprend que les aspects les plus maîtrisables.

La liaison entre cette subalternité des chercheurs en SHS à l'égard de leurs collègues des Sciences de l'Information et la subalternité des classes prolétaires dénoncée par Gramsci et reprise, dans un certain sens, par Walter Benjamin, est un paradoxe. Elle est assez audacieuse, voire hardie. Presque insolente.

Elle l'est moins, toutefois, si on change l'échelle de la comparaison, et on met l'une face à l'autre les puissances du monde informatique mondial, tel Google ou Microsoft (pour ne citer que des exemples dont l'hybridation entre intérêts politiques, économiques et mondes des savoirs fait peu de doute) et le travail de production des connaissances, alimentation des mémoires, découverte et diffusion de l'histoire. Mettre en

évidence cette liaison ne signifie pas plaider pour l'arrêt des bibliothèques numériques, mais instiguer à la sauvegarde d'un esprit critique vis-à-vis des nouveaux moyens de diffusion et parfois de création des nouveaux savoirs.

Il ne s'agit pas seulement de lutter contre la marchandisation des métadonnées et des méta-sources, qu'on peut aisément définir comme un nouveau « bien culturel » (pour emprunter la formule de Benjamin), mais aussi de parer au risque des manipulations. Cette menace est d'autant plus réelle si on pense que les mêmes sociétés gérant les moteurs de recherche et les réseaux planétaires du web sont souvent les bailleurs de fond des projets numériques et en deviennent parfois les propriétaires. Relativement aux sources de l'histoire de l'Afrique, l'objectif est donc de veiller à que la propriété des fonds documentaires et la conséquente possibilité de gérer le flux d'informations ne passe pas des anciennes métropoles coloniales aux nouvelles puissances mondiales de l'informatique, et que donc les populations africaines assistent impuissantes à un nouveau saccage de leur patrimoine culturel. Ce danger me semble assez important du fait que la « bataille » pour les nouveaux savoirs se dispute sur le terrain des acquisitions des compétences et que, si les universités africaines (du moins celles contactées pour le programme BIBLIMOS) sont dotées de départements de mathématiques et d'informatiques d'excellence, elle sont souvent incapables d'assurer un futur à leurs docteurs en informatique qui émigrent en masse vers l'étranger.

Les perplexités augmentent lorsqu'on prend en considération d'autres éléments tels que le niveau de diffusion d'internet dans les pays africains et le développement des TIC – Technologies de l'Information et de la Communication – en tant qu'instruments d'émancipation des sociétés. Il apparait évident que la croissance de ces dernières – parmi lesquelles on compte le web – est une opportunité remarquable pour les économies de n'importe quel pays et la qualité de vie des citoyens. Mais correspond-il à une véritable exigence de progrès social ? A ce sujet, Gado Alzouma, de l'*American University of Nigeria*, donne un exemple des contradictions possibles. Il souligne, qu'en Afrique, les instruments de communication sont de plus en plus adaptés aux analphabètes ce qui, toutefois, fait oublier que le vrai problème est

l'analphabétisme en soi, et non l'utilisation des TIC par tous ceux qui restent aux marges de l'éducation scolaire¹¹.

De plus, il faut prendre en considération le niveau de diffusion et de fiabilité des infrastructures directement liées au développement des TIC ; quelle utilité pour un *server* quand il s'avère impossible d'assurer son alimentation par un réseau électrique efficace, à l'abri des *black out* ? -, d'internet et, particulièrement, de la bande large, mobile et fixe, dans les Etats africains, de sa capacité et puissance pour répondre concrètement à l'une des questions qui inspirent cette réflexion critique : pour quels citoyens les bibliothèques numériques sont réalisées ? Les caractéristiques du web saharien et, plus généralement, africain permettent, par exemple, à un étudiant ou à un chercheur vivant en dehors des villes, de télécharger des documents qui, numérisés, se transforment en fichiers très lourds ? Est-il vrai qu'ils pourront réellement participer aux travaux de lecture et interprétation à distance avec leurs collègues africains, européens et américains ?

Si on jette un coup d'œil aux statistiques, les doutes s'accroissent. Dans les années 2010-2012, les utilisateurs africains d'internet représentent seulement le 7 % des utilisateurs mondiaux. Le 84 % des populations africaines n'a jamais utilisé internet, ce qui fait dire à Alzouma que la révolution numérique impulsée par le développement des TIC dans le continent se réfère essentiellement à l'augmentation exponentielle des téléphones mobiles¹², avec des résultats qui varient de région en région.

C'est pourquoi tous ceux qui sont impliqués dans des programmes comme BIBLIMOS devraient se poser la question de l'impact de ces projets sur les sociétés africaines auxquelles on prétend s'adresser : participe-t-on réellement au développement d'une politique culturelle innovatrice, qui facilite la transmission des savoirs malgré la pauvreté des infrastructures technologiques ? Répondre à cette question pourrait contribuer à limiter le risque de ne satisfaire que les « appétits intellectuels » des porteurs de projet (pour la plupart européens et américains) reléguant au

¹¹ Alzouma, G., (2013), « The rhetoric of ICT4D », communication présentée à la Conférence Annuelle de l'Association Canadienne des Etudes Africaines (ACÉA) « L'Afrique en communication : technologie numérique, représentations et pouvoir », Ottawa, 1-3 mai 2013, inédit.

¹² Alzouma, G., (2013), *op.cit.*

fond des programmes de recherche les logiques de co-participation Sud-Sud et Sud-Nord qu'on prétend stimuler.

Il s'agit également de fixer certains paramètres arrêtant l'intime conviction d'une partie du monde universitaire, que la mise en œuvre des programmes de conservation des sources documentaires africaines est un acte de véritable philanthropie. Ces programmes ne peuvent et ne doivent être les nouveaux chevaux de Troie du contrôle des informations et des mémoires africaines sans les Africains. Il n'est pas seulement question des oligopoles des puissances du web mondial mais aussi, à un niveau plus familier pour les Européens, des politiques culturelles qui reflètent une plus traditionnelle approche néocoloniale : avec quelles archives construit-on l'histoire ? Et surtout, quelle histoire, et pour qui ?, ce qui renvoie directement au danger de la mise en place de véritables stratégies de l'oubli, avec la participation des pouvoirs dominants dans les espaces visés, au mépris des minorités.

Demander l'implication des chercheurs et des ingénieurs africains ne signifie pas demander seulement le partage d'un objectif technique et scientifique, mais sa définition sur la base d'un système de valeurs et d'un codage qui pourraient ne correspondre guère à ceux qui avaient été envisagés au départ. Pourtant, force est de constater que les *Digital Humanities* présupposent l'adoption de normes de codage et de classement qui répondent aux postulats scientifiques de la culture euro-américaine et qui donc ont été élaborés ailleurs qu'en Afrique, avec néanmoins des prétentions d'exhaustivité et d'universalisme.

A tout cela il faut ajouter encore que le risque de manipulation et d'expropriation des savoirs est présent surtout quand l'intérêt en jeu est celui des Etats.

L'Ouest-Saharien est en effet une région africaine dont les équilibres sociopolitiques sont assez précaires et qui, en raison de la situation du Nord-Mali a été mise au centre des préoccupations de la diplomatie internationale. Quand BIBLIMOS a été conçu, l'idée était justement d'offrir un instrument d'approfondissement de l'histoire de l'Ouest-Saharien, sans avoir toutefois nécessairement à l'esprit la situation nord-malienne. C'était plutôt la Mauritanie et le Sahara Occidental qui étaient au cœur de nos préoccupations

en raison des projets des premiers membres du programme de recherche.

Cependant (et pour ne citer qu'un exemple), une fois contacté le Ministère des Affaires Etrangères (MAE) de Paris, afin d'étudier les possibilités d'un financement, il était clair que pour une partie de nos interlocuteurs la région ouest-saharienne se réduisait au Mali. On nous faisait comprendre, en outre, que pour ne pas « déranger » le Royaume du Maroc, mieux aurait valu ne pas afficher notre intérêt pour le Sahara Occidental, tandis que l'objectif de notre demande était de mobiliser la coopération franco-mauritanienne en vue d'obtenir un premier financement pour la numérisation des manuscrits des bibliothèques du désert en Mauritanie, soumis à un implacable procès de détérioration.

Au cours des réunions qui se poursuivaient jusqu'en janvier 2013, il nous paraissait ainsi que l'objectif du MAE devenait celui d'accompagner éventuellement l'intervention militaire qui se préparait dans l'Azawad avec un « volet culturel ». Ils nous chuchotaient ainsi que le mot « Mali » à l'intérieur du titre du programme de recherche aurait eu beaucoup plus de chances d'être financé ; ou qu'une incorporation de BIBLIMOS aux instituts français présents dans les pays ouest-sahariens aurait été souhaitable – récupération bien dangereuse pour de multiples raisons¹³.

Conclusion

Il me semble que mes conclusions puissent se focaliser sur trois points principaux :

L'interaction entre sciences informatiques et SHS est fondamentale et souhaitable, mais elle présente des limites importantes lorsqu'elle ne donne pas lieu à des échanges de compétences dans les deux sens. Or, si on voit de plus en plus des chercheurs en SHS se plonger dans l'univers binaire, il n'y a pas suffisamment de chercheurs en Sciences de l'Informatique qui font le parcours inverse. Je vois clairement là la structuration d'une sorte de nouvelle « caste de savants » composée de scribes technologiques auxquels les SHS feront appel pour des prestations de service, mais dont elles ne seront pas vraiment en mesure

¹³ Et de fait, le programme BIBLIMOS n'a reçu aucune subvention de la part du Ministère des Affaires Etrangères.

d'apprécier la portée de leurs actions. Evidemment, la question prend de l'ampleur quand cette caste s'identifie avec Google et les autres puissances mondiales du web car les enjeux ne sont plus seulement d'ordre technique, mais bien éthiques et culturels.

Loin de fournir des outils d'accès aux sources de leur histoire même pour les pays les plus démunis, l'essor des *Digital Humanities* risque de compromettre le processus d'émancipation culturelle des pays africains qui ne seraient pas capables, pour diverses raisons, de tenir le pas avec les nouvelles technologies et les nouveaux instruments du contrôle des flux d'information. La « subalternité » culturelle se reproduit dans la « subalternité » numérique. Cela ne vaut pas dire que les universités africaines ne sont pas suffisamment compétentes pour tenir le pas avec les centres académiques européens et nord-américains, mais que l'emprise de ces derniers sur les programmes de numérisation des sources africaines risque fort de compromettre toute possibilité d'une approche reflétant les intérêts et les priorités et les approches locales au problème de la sauvegarde des fonds documentaires et de la transmission de l'histoire.

Tout projet numérique concernant l'Afrique est en soi un projet politique. Mais si, comme j'ai essayé de l'expliquer parlant de BIBLIMOS, le croisement des données et des grilles de lecture permet d'avancer dans la compréhension mutuelle des sociétés africaines et européennes à travers l'histoire, dans d'autres situations l'emprise européenne continue à être tellement importante qu'on peut craindre qu'une hégémonie culturelle sous des formes nouvelles soit toujours existante. Cette hégémonie est le résultat de l'imposition aux pays africains de projets où leur participation est limitée à la fourniture de la matière première – les archives – mais ne concerne ni une réflexion commune sur le contenu, ni l'acceptation d'une profonde remise en question du traitement de ces archives, fait par le biais d'instruments et catégories conçus en dehors des pays africains. Comme autrefois les pouvoirs coloniaux créaient des musées d'ethnographie pour exposer les trophées de la conquête coloniale, aujourd'hui on expose des manuscrits, des documents, des sources diverses dans les sites web hébergés en Europe et aux USA, nouveaux musées de beaux objets virtuels qui encore une fois, demeurent inaccessibles à la plupart des populations dont ces sources relatent l'histoire.

Bibliographie

Alzouma, G., (2013), *The rhetoric of ICT4D*, communication présentée à la Conférence Annuelle de l'Association Canadienne des Etudes Africaines (ACÉA) « L'Afrique en communication : technologie numérique, représentations et pouvoir », Ottawa, 1-3 mai 2013, inédit.

Benjamin, W. (2008), *Sur le concept d'histoire*, Paris, éd. Payot & Rivages, (trad. de l'allemand par Olivier Mannoni).

Fanon, F. (2002), *Les Damnés de la Terre*, 1961, rééd., la Découverte.

————— (2001), *Peau noire, masques blancs*, 1952, rééd., Seuil, coll. « Points ».

Gramsci, A. (1983), *Cahiers de prison*, Paris, Gallimard.

Guha, R. et Spivak, G-C. (dir.) (1988), *Selected Subaltern Studies*, New York, Oxford University Press.

International Telecommunication Union (2012), *Measuring the Information Society*, ITU, Genève.

M'Baye, A. (s.f.), « Les archives déplacées », Portail International Archivistique Francophone (PIAF), www.piaf-archives.org/content/les-archives-deplacees-par-atoumane-mbaye-correspondant-du-piaf-au-senegal.

Mbembe, A. (2010), *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*, Paris, la Découverte.